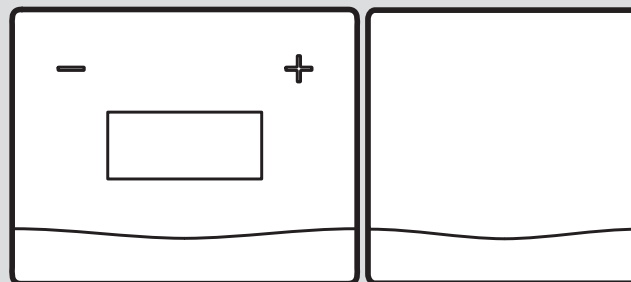




vSMART

0020197223



fr Notice d'emploi

Notice d'emploi

Sommaire

1	Sécurité.....	3	4.7	Fonctionnement en mode sécurité confort	10
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3	4.8	Contrôle du niveau de charge des piles	11
1.2	Utilisation conforme	3	4.9	Changer les piles	12
1.3	Consignes de sécurité générales	4	4.10	Écran de démarrage	13
2	Remarques relatives à la documentation.....	6	5	Dépannage	13
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	6	6	Entretien du produit	14
2.2	Conservation des documents	6	7	Mise hors service.....	14
2.3	Validité de la notice.....	6	7.1	Mise hors service définitive du produit	14
3	Description du produit	6	8	Recyclage et mise au rebut	14
3.1	Structure du produit	7	9	Garantie et service après-vente	14
3.2	Écran	7	9.1	Garantie	14
3.3	Indications sur la plaque signalétique.....	7	9.2	Service après-vente.....	15
3.4	Marquage CE.....	8	Annexe	16	
4	Fonctionnement.....	8	A	Anomalies – vue d'ensemble.....	16
4.1	Mise en marche du produit	8	B	Mention légale.....	16
4.2	Prévention des dysfonctionnements.....	8			
4.3	Contrôle et réglage de la température ambiante	9			
4.4	Installation de l'application.....	9			
4.5	Établissement de la connexion sans fil.....	9			
4.6	Établissement de la connexion	10			



1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement



1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le régulateur vSMART de Vaillant permet de piloter une installation de chauffage comportant une chaudière Vaillant avec interface eBUS en fonction de la température extérieure et de périodes programmables.

Il peut aussi réguler la production d'eau chaude sanitaire du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

Son fonctionnement est compatible avec les composants et accessoires suivants :

- Ballon d'eau chaude sanitaire (conventionnel)

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation



- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes de sécurité générales

1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.2 Piles

- ▶ Tenez compte du type de pile, comme indiqué dans la présente notice, voir le chapitre « Plaque signalétique ».
- ▶ Retirez les piles usagées et insérez les piles neuves comme indiqué dans la pré-



sente notice, voir le chapitre « Changement de pile ».

- ▶ N'essayez pas de charger des piles qui ne sont pas rechargeables.
- ▶ Retirez les piles rechargeables du produit pour les charger.
- ▶ Ne mélangez pas différents types de piles.
- ▶ Ne mélangez pas des piles neuves et des piles usagées.
- ▶ Insérez les piles en respectant bien la polarité.
- ▶ Retirez les piles usagées du produit et éliminez-les conformément à la réglementation.
- ▶ Retirez les piles si vous ne comptez pas utiliser le produit pendant un certain temps et/ou avant de le mettre au rebut.
- ▶ Ne court-circuitez pas les contacts de raccordement situés dans le compartiment à piles du produit.

1.3.3 Risque de dommages matériels sous l'effet de l'électrolyte

- ▶ Retirez les piles usagées du produit et jetez-les conformément à la réglementation.
- ▶ Retirez les piles si vous ne comptez pas utiliser le produit pendant un certain temps.

1.3.4 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit	Référence d'article
vSMART	0020197223

3 Description du produit

Le produit régule une installation de chauffage en fonction de la température extérieure et de manière temporisée par le biais d'une chaudière Vaillant avec interface eBUS ainsi que la production d'eau chaude sanitaire d'un ballon d'eau chaude raccordé.

Condition: Chauffage

Le produit et l'application associée permettent de régler la température souhaitée pour une pièce donnée suivant les périodes de la journée et les jours de la semaine.

Ce produit est un régulateur à sonde extérieure.

Le produit est informé de la température extérieure actuelle par le biais de la connexion Internet. Lorsque la température extérieure est basse, le produit augmente la température de départ de l'installation de chauffage Vaillant.

Lorsque la température extérieure augmente, le produit diminue la température de départ. Le produit réagit donc aux fluctuations de la température extérieure et module la température de départ de façon à maintenir une température ambiante constante, conforme à la valeur souhaitée.

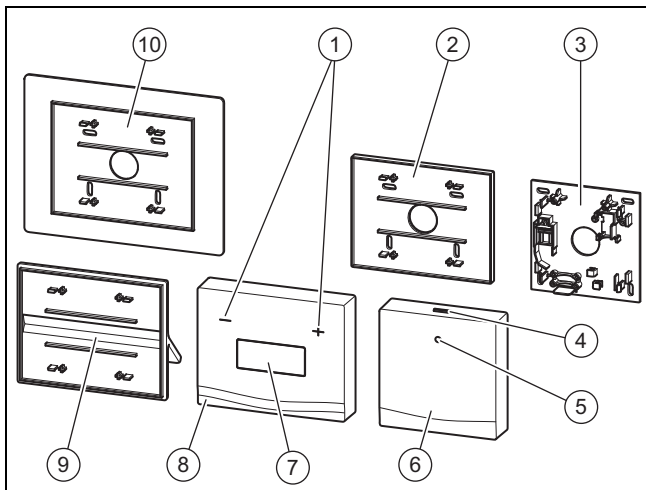
Condition: Production d'eau chaude

Le produit et l'application associée permettent de paramétrer la température et les plages horaires de production d'eau chaude sanitaire.

Le générateur de chaleur chauffe l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température paramétrée.

Les plages horaires correspondent aux périodes de la journée où l'eau du ballon ECS doit être chaude.

3.1 Structure du produit



- | | | | |
|---|--|----|--------------------------------------|
| 1 | Touches et | 5 | DEL d'état |
| 2 | Socle mural petit format, thermostat | 6 | Unité de communication |
| 3 | Socle mural, unité de communication | 7 | Écran |
| 4 | Touche Bluetooth / Touche du mode sécurité confort | 8 | Thermostat |
| | | 9 | Système de fixation du produit |
| | | 10 | Socle mural grand modèle, thermostat |

3.2 Écran

Symbole	Signification
	La liaison entre le thermostat et l'unité de communication est en train d'être établie
	La liaison est établie ; fonctionnement normal
	La liaison est interrompue

3.3 Indications sur la plaque signalétique

La plaque signalétique est apposée d'usine au dos de l'unité de communication et du thermostat.

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
	Code-barres avec numéro de série (uniquement sur l'unité de communication) 7e au 16e chiffre = référence d'article du produit
vSMART	Désignation du produit

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
V mA	Tension de service et consommation électrique
LR03	Type de pile

3.4 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les produits satisfont aux exigences de base des directives applicables conformément à la déclaration de conformité.

Le fabricant atteste que le type d'installation de radiocommunication décrit dans la présente notice est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte de la déclaration de conformité CE figure dans son intégralité à l'adresse Internet suivante : <http://www.vaillant-group.com/doc/doc-radio-equipment-directive/>

4 Fonctionnement

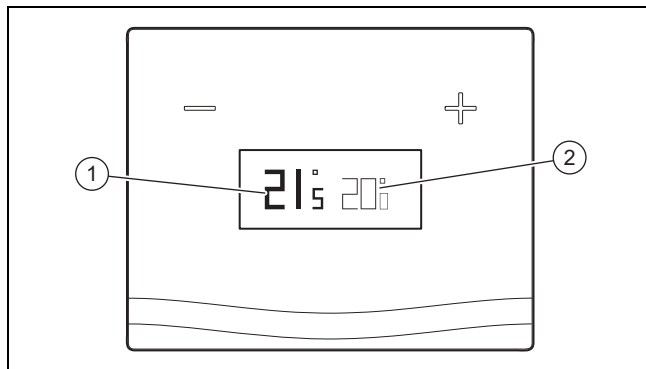
4.1 Mise en marche du produit

- ▶ Ne procédez pas à la mise en fonctionnement du produit avant que l'habillage ne soit totalement fermé.

4.2 Prévention des dysfonctionnements

1. Faites en sorte que l'air de la pièce circule librement autour du thermostat et qu'il ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
2. Ouvrez les robinets de radiateur à fond dans la pièce où se trouve le thermostat.

4.3 Contrôle et réglage de la température ambiante



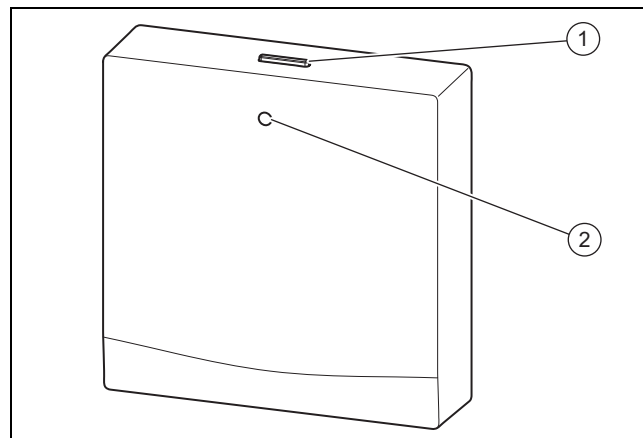
1. Vérifiez l'affichage de la température ambiante actuelle **(1)** et de la température de consigne paramétrée **(2)** à l'écran.
2. Si nécessaire, utilisez les touches **-** et **+** pour régler la température de consigne **(2)** à la valeur souhaitée.

4.4 Installation de l'application

1. Utilisez votre smartphone ou de votre tablette pour tous les paramètres avancés qui vont au-delà des fonctions de base.
2. Téléchargez l'application avec votre appareil mobile sous <http://vsmart.vaillant.com>. Vous avez également la possibilité de rechercher **vSMART** sur Google Play™ ou dans l'App Store™.

3. Installez l'application qui convient sur votre périphérique mobile.
4. Procédez à l'initialisation de la connexion Bluetooth entre le produit et votre périphérique (→ page 9). Utilisez la connexion Bluetooth pour configurer les paramètres du réseau local sans fil (WLAN) du produit.
5. Suivez les autres instructions données par l'application.

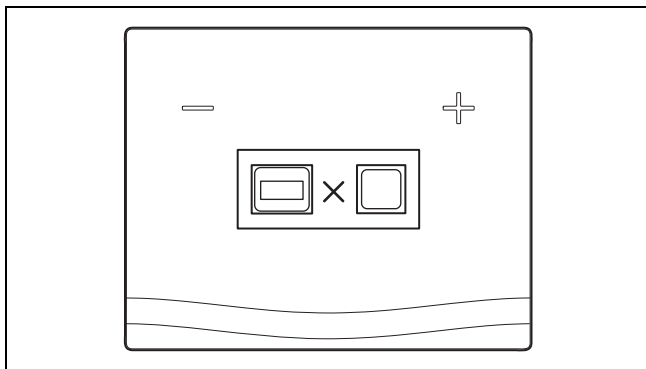
4.5 Établissement de la connexion sans fil



1. Activez la connexion Bluetooth de votre périphérique mobile.
2. Appuyez longuement sur la touche Bluetooth / la touche du mode sécurité confort **(1)** de l'unité de communication (5 secondes au minimum).

- ◁ Le témoin d'état (DEL) (2) de l'unité de communication devient bleu clignotant.
3. Réglez les paramètres du réseau local sans fil WLAN avec l'application. Pour cela, suivez les instructions qui s'affichent sur l'application.
- Utilisez systématiquement un réseau local sans fil WLAN crypté pour connecter le produit, pour des raisons de sécurité. Vérifiez que le mode Wi-Fi Protected Setup (WPS) n'est pas pris en charge.

4.6 Établissement de la connexion



- Lorsque l'écran d'affichage ci-dessus apparaît, réduisez la distance entre le thermostat et l'unité de communication pour rétablir la liaison.

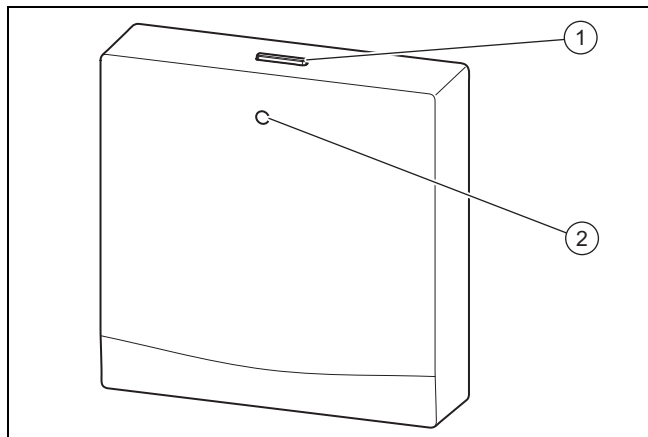
4.7 Fonctionnement en mode sécurité confort

Si le produit n'est pas connecté à Internet, il n'est pas possible de régler son mode de fonctionnement avec l'application.

Dans ce cas, le mode sécurité confort peut être activé directement au niveau de l'unité de communication.

Lorsque le mode sécurité confort est activé, la température ambiante est réglée suivant la valeur de consigne définie par le biais du thermostat, indépendamment des plages horaires paramétrées. L'eau chaude sanitaire est également produite indépendamment des plages horaires paramétrées.

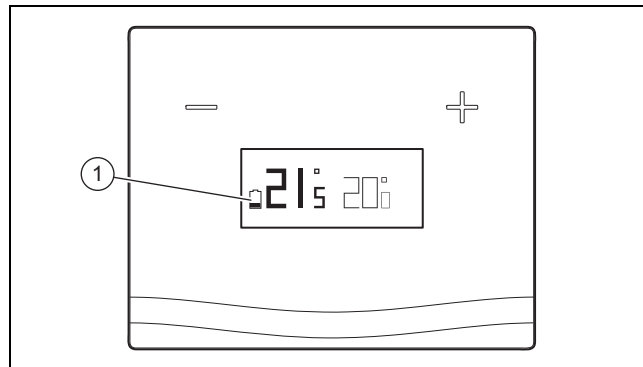
4.7.1 Activation/désactivation du mode sécurité confort




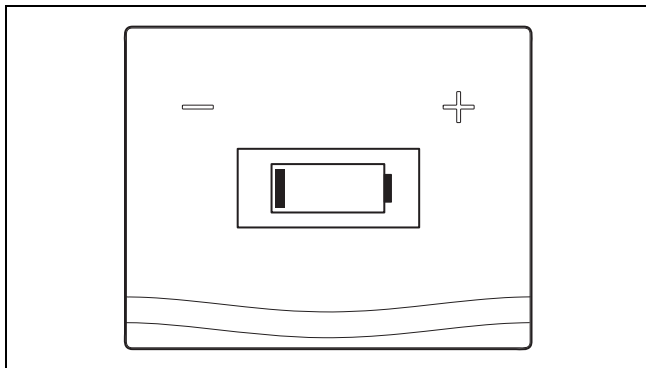
1. Appuyez brièvement sur la touche Bluetooth/la touche du mode sécurité confort **(1)** de l'unité de communication.
 - L'activation du mode sécurité confort est uniquement possible lorsque la connexion Internet est coupée.
 - ◁ Le témoin d'état (DEL) **(2)** de l'unité de communication devient bleu fixe.
2. Appuyez de nouveau sur la touche Bluetooth / la touche du mode sécurité confort **(1)** de l'unité de communication pour désactiver le mode sécurité confort.

- Le mode sécurité confort est automatiquement désactivé dès que la connexion Internet est rétablie.

4.8 Contrôle du niveau de charge des piles



Si le symbole  **(1)** s'affiche à l'écran du thermostat, cela signifie que les piles sont presque déchargées.



Si l'écran d'affichage ci-dessus apparaît sur le thermostat, cela signifie que les piles sont déchargées.

- Changez les piles du thermostat.

4.9 Changer les piles

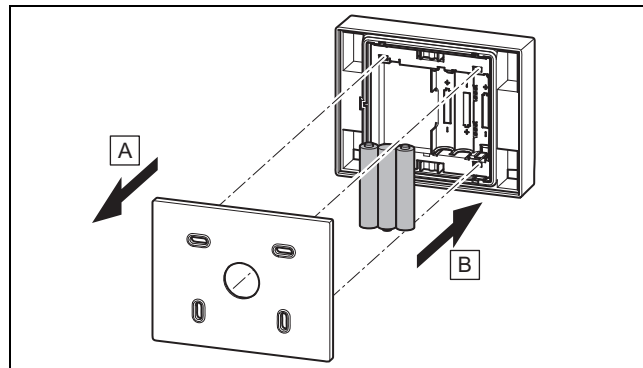


Danger !

Danger de mort en cas de piles inadaptées !

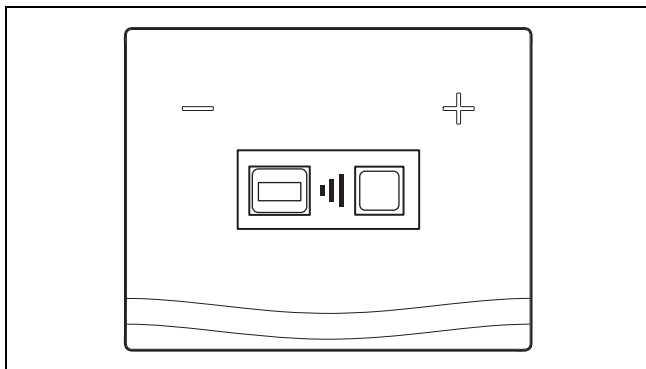
Si les piles sont remplacées par des piles de type inadapté, il y a un risque d'explosion.

- Faites bien attention au type de piles utilisé lorsque vous changez les piles.
- Jetez les piles usagées conformément aux instructions de la présente notice.

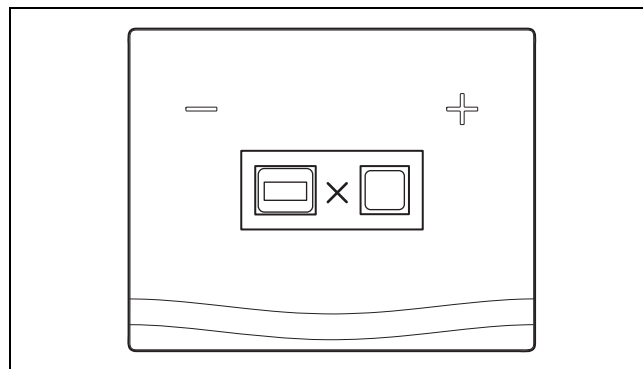


1. Retirez le thermostat du support de l'appareil ou libérez le système de fixation du produit du thermostat.
2. Insérez trois piles neuves de même type. Respectez la polarité
3. Utilisez exclusivement des piles alcalines de type AAA de 1,5 V. N'utilisez pas de piles rechargeables.
4. Remettez le thermostat sur le support de l'appareil ou le système de fixation du produit sur le thermostat. Le thermostat ou le système de fixation du produit s'enclenche avec un déclic.

4.10 Écran de démarrage



L'écran de démarrage s'affiche une fois que les piles sont en place. L'écran de démarrage indique que le thermostat est en train de chercher l'unité de communication.



Si l'unité de communication est introuvable (par ex. distance excessive entre le thermostat et l'unité de communication), c'est l'écran d'affichage ci-dessus qui apparaît.

5 Dépannage

Vous trouverez une vue d'ensemble des anomalies possibles en annexe.

Anomalies – vue d'ensemble (→ page 16)

6 Entretien du produit

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service définitive du produit

- ▶ Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.



■ Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



■ Si le produit renferme des piles qui portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit

nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!




La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

9.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.be.

Annexe

A Anomalies – vue d'ensemble

Symbole	Signification	Action corrective
	Piles presque déchargées.	– Changez les piles du thermostat.
	Piles déchargées.	– Changez les piles du thermostat.
	Pas de connexion avec l'unité de communication.	– Rapprochez le thermostat de l'unité de communication.

B Mention légale

Les mentions « Made for iPod », « Made for iPhone » et « Made for iPad » signifient qu'un accessoire électronique a été spécialement conçu pour être raccordé à un iPod, iPhone ou un iPad et certifié par le concepteur comme répondant aux normes de performance de Apple. Apple n'est responsable ni du fonctionnement de cet appareil ni de sa conformité avec les normes de sécurité et la réglementation. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec un iPhone peut affecter la qualité de la liaison radio.

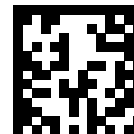
Fournisseur**N.V. Vaillant S.A.**

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be



0020218535_02

Éditeur/fabricant**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid

Tel. +49 2191 18 0 ■ Fax +49 2191 18 2810

info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.